

FORMATION CEPH

Concepteur Européen certifié Maison Passive



DOSSIER INSCRIPTION | RENNES

15 et 16 sept. / 29 et 30 sept. / 13 et 14 oct. /
3 et 4 nov. / 19 et 20 nov. 2020

CONDITIONS DE PARTICIPATION

CONDITIONS

- Le nombre de participants étant limité, les inscriptions sont considérées dans leur ordre d'arrivée.
- Les inscriptions à la totalité des blocs de formation sont privilégiées.
- L'inscription est valide après règlement complet des cours.
- Le règlement total de la formation doit être effectué 3 semaines avant le début des cours.
- Si une demande de prise en charge est en cours **un chèque de caution*** du montant de la formation vous sera demandé.
- Le prix des cours complets CEPH inclut déjà une réduction : aucune réduction supplémentaire ne sera accordée.
- Si la formation doit être annulée en raison de la crise sanitaire liée au COVID-19, une formation en ligne sera mise en place.

FORMATION

- Le nombre minimum de participants est de 10 personnes. Si ce nombre n'est pas atteint, ABIBOIS se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation.
- **L'inscription est définitive à réception du règlement ou de l'accord de prise en charge.**
- Une annulation ou modification nécessite une démarche écrite. En cas d'empêchement, un remplaçant peut être nommé. (Dans le cas d'une prise en charge, voir conditions avec l'organisme de prise en charge.)
- Dans le cas d'une annulation moins de 3 semaines avant la date fixée, les frais d'annulation sont fixés à 15% de la somme totale de la facture.
- Dans le cas d'une annulation moins de 8 jours avant la date fixée, le montant total de la facture reste dû.
- Dans le cas d'annulation de la part de l'organisateur, la totalité de la somme versée est remboursée.

EXAMEN CEPH

- En cas d'annulation du passage de l'examen CEPH moins de 2 semaines avant la date fixée, le prix de l'examen reste dû.
- Les reports sont possibles sur une période de 6 mois après la date de d'examen initialement choisie.

** Ne sera pas encaissé => **A noter** : si en cours de formation la prise en charge est refusée : le stagiaire qui souhaite poursuivre la formation, devra financer la totalité de la formation dans le cas contraire le stagiaire devra financer les modules auxquels il aura assisté (tarifs des modules à la carte sur demande).*

SESSION 2020

Module 1	Introduction & bases	15 h	15 septembre
			16 septembre
Module 2	Enveloppe, menuiseries, étanchéité à l'air, rénovation passive, enerphit	15 h	29 septembre
			30 septembre
Module 3	Ventilation, chauffage & ECS	15 h	13 octobre
			14 octobre
Module 4	PHPP	15h	3 novembre
			4 novembre
Module 5	Économie, assurance qualité	7,5 h	19 novembre
Module 6	Répétitorium	7,5 h	20 novembre

DATE D'EXAMEN : LE 4 DECEMBRE 2020

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

LIEU – RENNES

FORMATION		HT	TTC
<i>Règlement à l'ordre d'ABIBOIS (descriptif des modules dans le programme)</i>			
Formation complète : tous les modules	<input type="checkbox"/>	2 990 €	3 588 €
Formation complète : tous les modules (pour les membres de l'association La Maison Passive)	<input type="checkbox"/>	2 823,34 €	3 388 €
Formation par module	<input type="checkbox"/>	Nous consulter	
Total 1 =			
EXAMEN			
<i>Règlement à l'ordre d'ABIBOIS</i>			
Je me suis inscrit à la formation complète	<input type="checkbox"/>	620 €	744 €
Je me suis inscrit au module ...	<input type="checkbox"/>	890 €	1 068 €
Je souhaite passer l'examen en candidat libre	<input type="checkbox"/>	Nous consulter	
Total 2 =			
TOTAL 1 + 2 à l'ordre d'Abibois par chèque ou virement			

LOGICIEL PHPP - (logiciel nécessaire pour l'ensemble de la formation) <i>Règlement à l'ordre de la Maison Passive Prestations</i>
Commande en ligne uniquement : http://www.lamaisonpassive.fr/produit/phpp/

RENSEIGNEMENTS PARTICIPANT

Société :
Nom et prénom : poste occupé :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Téléphone : E-mail :

N° activité Abibois : 53 35 08711 35
SIRET Abibois : 397 963 794 000 45
Formation éligible CPF : en cours
d'enregistrement (code délivré courant juin
2020)

Mail pour l'envoi des documents administratifs :
Nom du gérant / Directeur / Président :

1 Je m'inscris :

- à la **formation complète CEPH** (2 990 € HT soit 3 588 € TTC // ou 2 823,34 €HT soit 3 388 €TTC pour les membres Association La Maison Passive)
- à l'**examen CEPH** du 4 décembre à Rennes (620 € HT soit 744 € TTC si formation complète) (890 € HT soit 1 068 € TTC si formation incomplète) - facultatif

2 Je fais :

- un chèque ou un virement pour la **formation et/ou l'examen, à l'ordre de "ABIBOIS"** d'un montant de€
- la **commande du logiciel PHPP** sur <https://www.lamaisonpassive.fr/produit/phpp/>
- J'effectue **une demande de prise en charge auprès de l'organisme** et je fais **un chèque de caution du montant de la formation**

Envoyer votre dossier d'inscription par mail à :
info@abibois.com ou **ABIBOIS – 9 rue de Suède – 35200 RENNES**

« Ma signature vaut inscription et acceptation des conditions de participation en page 2. »

Date et signature :

Relevé d'identité bancaire ABIBOIS
IBAN FR76 4255 9100 0008 0217 4641 663
BIC CCOPFRPPXXX
Domiciliation : CREDIT COOP RENNES